

Syndicat Intercommunal de
Fonctionnement et d'Investissement
du Collège et des Equipements
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 6

Pour	Contre	Abstention
6	0	0

N° DCS 12/2024

OBJET
TARIFS DE LOCATION DES
INSTALLATIONS SPORTIVES DU
COMPLEXE SPORTIF DE
L'OUMIÈRE – ANNÉE 2024/2025
(du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Date de la convocation le :
03 juin 2024

Délibération transmise au
représentant de l'Etat le 18 juin
2024.

Liste des délibérations publiée sur
le site internet du complexe sportif
de l'Oumière le 18 juin 2024.
complexe-sportif-de-loumiere.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S

Séance du mercredi 12 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin, à dix-neuf heures trente, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes. Soraya BERRO, Barbara DESNOYER, Patricia PETIT, MM. Romain BERLAND, Sylvain NOUET.

Absents excusés : Mme Agnès DENIEAU, M. David BOSCO.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : M. Lionel ANDREZ, suppléant de la commune de Saint-Pierre d'Oléron, M. Gilles MIRAMBEAU, Principal adjoint du collège Le Pertuis d'Antioche - Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière, M. Pascal COUDRAIN - conseiller technique.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. Madame Patricia PETIT est désignée pour remplir cette fonction.

N° 12/2024

TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE - ANNÉE 2024 / 2025 (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Le Président informe l'assemblée qu'il convient de fixer les tarifs de location pour les différentes installations du complexe sportif, pour l'année scolaire 2024/2025. Les tarifs seront précisément en vigueur du 01/09/2024 au 31/08/2025. Monsieur le Président indique que les tarifs ont été augmenté proportionnellement à l'inflation cumulée de l'année 2023 soit 4,88 %.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

Article 1 : FIXE les nouveaux tarifs des installations sportives du SIFICES pour l'année **2024 / 2025 pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025** selon le tableau ci-après.

Article 2 : PRECISE que la recette en résultant sera imputée aux chapitres 75, article 752 (revenus des immeubles) du budget.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa récupération par le représentant de l'État.

LOCATION DU COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIERE

TARIFS

Valables du 01/09/2024 au 31/08/2025

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NORD DU CANTON *		SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS PRIVÉS / ASSOCIATIONS SPORTIVES / ETABLISSEMENTS PUBLICS HORS NORD DU CANTON *	
<i>GYMNASE / DOJO / SALLE DE GYMNASTIQUE avec vestiaires</i>			
Durée	Période scolaire (Zone A)	Vacances scolaires UNIQUEMENT (Zone A)	
Journée (ou 8 heures /jour)	GRATUIT	120 €	
1/2 journée (ou 4 heures/jour)	GRATUIT	68 €	
L'heure	GRATUIT	26 €	
Semaine (5 à 7 jours)	GRATUIT	545 €	
<i>SALLE DE DANSE avec vestiaires</i>			
Journée (ou 8 heures /jour)	GRATUIT	105 €	
1/2 journée (ou 4 heures/jour)	GRATUIT	62 €	
L'heure	GRATUIT	26 €	
Semaine (5 à 7 jours)	GRATUIT	480 €	
<i>SALLE DE MUSCULATION avec vestiaires</i>			
Journée (ou 8 heures /jour)	40,00 €	105 €	
1/2 journée (ou 4 heures/jour)	25,00 €	62 €	
L'heure	15,00 €	26 €	
Semaine (5 à 7 jours)		480 €	
<i>SALLE DE REUNION</i>			
Journée (ou 8 heures /jour)	GRATUIT	52 €	
1/2 journée (ou 4 heures/jour)	GRATUIT	32 €	
L'heure	GRATUIT	19 €	
<i>TERRAIN DE GRANDS JEUX / PISTE ET INSTALLATION D'ATHLETISME</i>			
		Avec vestiaires	Sans vestiaires
Journée (ou 8 heures /jour)	GRATUIT	120 €	105 €
1/2 journée (ou 4 heures/jour)	GRATUIT	68 €	62 €
L'heure	GRATUIT	26 €	26 €
Semaine (5 à 7 jours)	GRATUIT	545 €	480 €

NORD DU CANTON : Saint-Pierre d'Oléron, Saint-Georges d'Oléron, Saint-Denis d'Oléron,
La Brée Les Bains

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre d'Oléron, le 13 juin 2024.

Le Président,
Patrick GAZEU

